

Québec français



Tristes perles

Number 14, March 1974

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/56913ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(1974). Tristes perles. *Québec français*, (14), 24–24.

élémentaire

enseigner le français aujourd'hui ou une boutade à l'impératif?

Si nous nous en tenons aux documents officiels, aux documents de travail, aux directives pédagogiques et aux réunions pédagogiques concernant l'enseignement du français, nous constatons, à moins d'être aveugles, que la tâche du professeur de français à l'élémentaire exige de celui-ci une compétence tout à fait exceptionnelle.

Voici ce qu'on lui demande :

1. Il doit, en plus d'enseigner les deux grandes fonctions linguistiques de l'enseignement traditionnel : « le savoir lire » et le « savoir écrire », enseigner le « savoir écouter » et le « savoir parler » sans qu'on ne lui ait précisé le contenu de ces deux nouveaux « savoirs ».
2. Être un spécialiste des objectifs qu'il doit lui-même élaborer.
3. Être un spécialiste en programmation. Il doit spécifier le contenu de ses cours.
4. Être un spécialiste en évaluation. Le maître doit trouver les moyens d'évaluer le plus objectivement possible ce qu'il enseigne. Parfois même, on lui demande d'évaluer des choses qu'il n'enseigne pas. (Le « savoir écouter » ?)
5. Être un psychologue afin de déceler chez l'enfant les besoins qui lui sont particuliers, en tenant compte de ses possibilités et de ses intérêts.
6. Être un psycholinguiste. Les faits de langue présentés aux enfants s'ajusteront aux possibilités mentales de ce dernier.
7. Être un sociolinguiste ; ce qui l'aidera à préciser les niveaux de langue et à orienter son enseignement en fonction des différents milieux : favorisé, défavorisé, etc.
8. Être linguiste. Le maître, en partant des difficultés de l'enfant (lesquelles ?) et des découvertes de la linguistique contemporaine, doit construire sa propre grammaire scolaire.
9. Être un spécialiste des techniques audio-visuelles qu'il intégrera à son enseignement.
10. Être un rééducateur afin de récupérer, par exemple, les enfants de

5ième année qui ne savent pas encore lire (décoder).

Voici, de plus quelques habiletés qu'on exige de lui.

- Il ne peut plus se fier à une méthode. On lui demande d'analyser les différentes méthodes, d'en faire une synthèse et de choisir ce qui lui semble le plus pertinent pour ses élèves.
- Il ne doit plus enseigner, mais « apprendre à apprendre » pour que l'enfant découvre tout de lui-même.
- Il ne doit plus enseigner à un groupe-classe mais animer plusieurs petits groupes à l'intérieur de la classe.
- Et surtout, il doit se recycler continuellement afin d'intégrer à son enseignement, aussi rapidement que possible, toutes les nouveautés dans le domaine des idées pédagogiques : la créativité, l'intégration des disciplines, le progrès continu, etc.

Nous ne pouvons terminer cette boutade (?) sans souligner un fait que l'on oublie un peu trop facilement. Le maître de français à l'élémentaire, contrairement à celui du secondaire, n'enseigne pas que le français ; quatre ou cinq autres disciplines complètent sa tâche : les mathématiques, la catéchèse, l'étude du milieu, le dessin, les arts plastiques, etc.

Certains diront que nous exagérons. Peut-être, mais... si peu ! Il ne faudra pas croire que nous condamnons toutes ces directives ; nous voudrions tout simplement souligner que de telles directives ne changent rien en soi dans la pratique de la classe. Une véritable réforme de l'enseignement du français à l'élémentaire ne peut oublier le facteur le plus important. Ce facteur c'est la RÉALITÉ : un maître, 30 enfants, cinq jours par semaine, dix mois par année.

Une réforme sérieuse et réaliste ne pourra se concrétiser sans la participation des professeurs, des conseillers pédagogiques, des agents de développement pédagogique, des didacticiens dans les universités et du Ministère de l'Éducation. Ce n'est pas une boutade ; les enseignants de l'élémentaire sont saturés de grandes théories, ils ont hâte d'en voir les applications. ■

DANIEL POULIN

tristes perles

Le dernier endroit où l'on s'attendrait à trouver des fautes ou des absurdités, ce serait, croit-on, dans les manuels de français.

Funeste illusion ! Qu'on en juge d'après ces quelques exemples relevés dans des manuels de l'élémentaire.

Redondance : « La première espèce de mots principale que nous étudions est le nom. » (Grammaire X, p. 23)

Inculture et pédantisme : « Ainsi, le mot latin *aero* signifie air. » (Manuel Y, 4ème année, p. 42)

Féminin fantaisiste : « L'*écureuille* est là devant moi. La minute d'avant elle était ailleurs... » (Manuel Y, 4ème année, p. 71)

Confusion entre *apporter* et *emporter* : elle est partout... ou presque.

Généralisation erronée : « Les noms masculins dont le son final est (i) se terminent par la lettre « i ». »

(Manuel Y, 5ème année, p. 6)
C'est sommaire et exécutoire pour des mots comme *prix*, *fouillis*, *crédit*, *gazouillis*, *lit*, etc...

Défis absurdes : « Fais une phrase avec davantage et une autre avec d'avantage. » (Manuel Y, 4ème année, p. 56)

Comment expliquer ces avalanches de perles ? Mépris des enfants, incompétence des auteurs, hâte excessive des éditeurs ?

Nous avons volontairement omis le titre des manuels où nous avons puisé nos exemples, afin que nos lecteurs ne soient pas tentés de conclure, à partir d'erreurs de détail, à la nullité de ces livres dans leur intégralité.

encore des perles

Politique culturelle

Dans une entrevue, qu'il accordait hier à la télévision d'Etat, le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Denis Hardy, a déclaré que sa politique culturelle était en gestation, qu'il ne savait trop où elle aboutirait, mais qu'elle allait sûrement quelque part.

(Le Soleil, 12 janvier 1974)